



Comité Technique Académique du 14 octobre 2019

Madame la Rectrice,

Lors du CTA du 16 janvier 2019, en première intention, votre prédécesseur avait fait le choix de faire porter sur les 2% d'élèves du 2nd degré les plus fragiles 16% des trop nombreuses suppressions d'emplois imposées à l'Académie. Ce choix avait été largement contesté, bien au delà des seuls enseignants en SEGPA. C'est la communauté éducative dans son ensemble qui avait été choquée en apprenant la remise en cause d'une partie des dédoublements sur les temps d'atelier les rendant de fait impossibles.

Face à la mobilisation, Madame la Rectrice avait renoncé à la moitié de ces suppressions d'heures et ce sont finalement en cette rentrée 4h qui ont été supprimées aux SEGPA de l'Académie.

Nous avons entendu toutes sortes de justifications de ce choix : après nous avoir parlé de développement du numérique, la justification est devenue la volonté d'amélioration des orientations et d'ouverture aux entreprises et aux lycées professionnels puis l'ambition d'un accompagnement des élèves de SEGPA durant leur 1^{ère} année de CAP ... financé sur les moyens amputés aux SEGPA.

La réalité observée à cette rentrée, dans toute la diversité des choix faits par les établissements, est bien loin des ambitions affichées et montre in fine qu'il s'agissait bien, comme l'avait dénoncé la FSU avec l'ensemble des organisations syndicales, d'un choix budgétaire bien mal maquillé en orientation pédagogique.

Ce choix est à rebours des besoins des élèves accueillis en SEGPA -les élèves orientés dans ces structures comme les élèves en situation de handicap en inclusion dans celles-ci-. Il est incohérent avec les investissements réalisés récemment par les Conseils Départementaux pour réhabiliter des ateliers avec 8 postes de travail, correspondant à des classes dédoublées de SEGPA. C'est ainsi tout un pan de l'enseignement adapté proposé par ces structures qui est démantelé. Ce sont les élèves les plus fragiles du système éducatif qui sont sacrifiés.

Les enseignants exerçant en SEGPA dans l'académie de Limoges n'acceptent pas cette attaque portée à l'encontre des structures SEGPA de l'académie. Le choix de supprimer des heures, au risque de déstructurer les enseignements adaptés en direction des populations les plus fragiles du système est pour l'ensemble de la communauté éducative inacceptable.

Nous avons pris connaissance du courrier que vous avez adressé aux secrétaires généraux de nos syndicats :

- la confusion entretenue entre les heures dues aux élèves à hauteur de 111,5h et la DGH nécessaire n'est pas conforme au cadre réglementaire : il faut bien 129,5h de DGH pour garantir les 111,5h aux élèves sans remettre en cause les conditions de mise en œuvre de la découverte professionnelle énoncées dans la circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015,
- en quoi la suppression de 4H de DHG permettrait de mieux accompagner les élèves dans la construction de leur projet professionnel ? en quoi la suppression de 4H de DHG faciliterait l'organisation des visites en entreprises ou en lycées professionnels ? Ces items étaient d'ailleurs plutôt valorisés dans l'état des lieux que vous nous avez présenté lors du groupe de travail du 26 juin. Ce même groupe de travail devait à nouveau être réuni à l'automne : qu'en est il ?

Les artifices déployés avec des éléments de langage bien préparés autour de *la découverte professionnelle*, de *l'élargissement du spectre des champs professionnels* ne masquent pas l'intention première : réaliser des économies budgétaires. Il faut dire que l'Académie de Limoges est déjà à l'avant garde dans ce domaine avec 4 SEGPA sur 5 sans directeur à plein temps sur les structures creusoises, les fragilisant de fait. Vous vous étiez engagé à apporter une réponse sur ce dossier, nous n'en avons pas eu...

Cette volonté de cibler les SEGPA pour réaliser des économies budgétaires contribue à remettre en cause

le travail en SEGPA, à fragiliser des structures qui montrent pourtant leur efficacité dans leur lutte contre le décrochage et dans l'accès à une formation qualifiante.

Pour toutes ces raisons, réglementaires comme pédagogiques et politiques, nous vous demandons :

- de réunir le groupe de travail en amont de la préparation de rentrée 2020 afin de mesurer les conséquences des choix opérés,
- d'abonder les SEGPA de l'Académie a minima à hauteur de 129,5h pour 4 divisions dans le cadre de la préparation de la rentrée 2020

Dans cette période austéritaire pour les Services Publics, les moyens accordés à l'école, à tous les niveaux, doivent être portés aux niveaux nécessaires pour casser les déterminismes sociaux et démocratiser la réussite scolaire. C'est particulièrement vrai pour les élèves les plus fragiles.

À Limoges, le 14 octobre 2019